



# COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

## **PROCES VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

**DU DIMANCHE 16 NOVEMBRE 2025 9h00**

Membres du comité Présents : VERHAUVEN Gilles, HERNANDEZ Manuela, LAGNEAU Anne-Marie, ROBLIN Nicole, FAGUET Marc, ROBLIN Didier, ROGAUME Franck, GAZOUNAUX Dominique, GIACALONE Jacques, JACQUET Vanessa, HEUSICOM Fabrice, KUZMINSKI Dimitri.

Membre du comité absent : CERDA Jean Paul.

Membres cooptés : GAZOUNAUX Dominique, CHAREIL Éric, DOUET Nadia.

Clubs présents : 48

Club absent : 0

Nouveaux Clubs : La boule Ambroisienne (st Ambroix), La Pétanque Avaraise (Avord).

### ORDRE DU JOUR

1. Mot du Président
2. Vote des personnes cooptées au comité
3. Rapport Moral - Bilans Sportifs
4. Rapport Financier
5. Rapport des Vérificateurs aux comptes
6. Budgets prévisionnels de l'exercice 2026
7. Rapport de la Commission des Championnats des Clubs
8. Rapport de la Coupe de France
9. Rapport de la Commission Technique (jeunes)
10. Rapport de la Commission d'Arbitrage
11. Rapport de la Commission de Discipline
12. Site du CD18
13. Approbation des Délégués appelés à représenter le Comité au Congrès National les 11-12-13 décembre 2025 à Pontivy
14. Règlements modifiés
15. Récompenses
16. Réponses aux questions écrites
17. Questions diverses
18. Commission du Calendrier
19. Mot de clôture de l'AG



# COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

## 1. MOT DU PRESIDENT :

Le président souhaite la bienvenue à cette AG du CD18

Il remercie la ville de St Germain du Puy pour le prêt de cette salle des fêtes, il remercie aussi Mme le Maire et les services techniques pour le prêt de matériel dont nous avions eu besoin lors de nos organisations 2025.

Avant de commencer l'ODJ, nous faisons une minute de silence en mémoires aux joueuses, joueurs, bénévoles, et amis disparus cette année... Merci pour eux.

Discours du président : 1 an pour moi à la tête du comité du Cher de Pétanque et de jeu provençal. Il y a 2 ans quand Robert m'avait posé la question si je souhaitais prendre sa suite, j'avais accepté car je pensais partir à la retraite en avril 2025, M. Macron est passé par là j'ai pris 9 mois de plus, donc toujours actif pour quelques mois. Beaucoup de travail c'est pourquoi je dis un grand merci à mes collègues membres du CD18 de m'avoir aidé et soutenu tout au long de cette année ...

Nous avons perdu courant de cette année notre secrétaire, notre président de la commission jeunes et un membre actif, ses 3 personnes ont démissionné pour différentes raisons. Sauf que ses 3 personnes étaient « à la tête de notre commission jeunes » cette dernière est donc décapitée, je remercie certain membre du comité + des personnes extérieures qui ont œuvré pour finir la saison. Le comité souhaite relancer pour cette nouvelle saison une nouvelle équipe avec des personnes et éducateurs extérieurs dans cette commission. Nous croisons les doigts pour une réussite car ça fait plusieurs années que nous attendons cela.

En 2025 pour le Cher nous avons eu 1% d'effectif en plus. Nous verrons tous les chiffres tout à l'heure lors du rapport moral.

En cette fin d'année 2025, nous avons eu le plaisir et la joie de supporter à distance notre Sacha Jacquet. Ce dernier a été retenu, sélectionné par le DTN pour être dans les 4 personnes de l'équipe de France jeunes 2025 pour aller en Espagne faire les championnats du monde mixtes jeunes. Sacha nous a régale lors de ses parties, il nous a fait espérer jusqu'au bout ... un grand bravo pour sa performance. Didier vous relatera son parcours et ses performances tout à l'heure dans le point commission jeunes.

Pour le remercier je l'invite à venir chercher sa récompense. Nous pouvons l'applaudir. Bien sûr sur la couverture du calendrier 2026 nous auront droit à Sacha sous les couleurs de l'équipe de France.

2 nouveaux clubs viendront renforcer les effectifs nous passerons donc à 50 clubs pour 2026.

- La boule Ambroisienne, secteur 1 avec le N°0128 (St Ambroix)
- La Pétanque Avaraise, secteur 2 avec le N° 0219 (Avord)

Au niveau du CDC Open, nous arrivons à saturation, c'est pourquoi le comité a décidé de ne pas prendre pour 2026 d'équipes supplémentaires en championnat OPEN, sauf pour les 2 nouveaux clubs, ils pourront inscrire chacun 1 équipe, voir une 2<sup>ème</sup> si 2 groupes en dernière division et suivant les retours des réinscriptions / clubs.

Comme l'année dernière dans son mot de départ, Robert disait que le comité n'avait pas ses propres locaux. C'est pourquoi aujourd'hui je vous demande de me donner l'autorisation d'achat d'un bien immobilier, nous étions dernièrement sur une habitation mais le propriétaire ne souhaite plus vendre. Nous sommes à la



# COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

recherche d'un local afin d'avoir un bureau, une très grande pièce, d'1 sous-sol pour stocker notre matériel et le 9 places. Si vous avez connaissance d'un bien disponible à l'achat merci de faire passer le mot au CD18.

Votants 48 : POUR : 45 CONTRE : 0 S'ABSTIENT : 3

Je vous souhaite une très bonne année boulistique, en espérant voir une équipe du Cher championne de France 2026, mes prédécesseurs n'ont pas eu cette chance, pourquoi pas moi !

## 2. VOTE DES PERSONNES COOPTÉES :

Les 3 personnes se sont présentées

- Nadia DOUET du club de St Florent/Cher
- Éric CHAREIL du club du Moulon
- Dominique GAZOUNAUD du club de St Germain du Puy

100% des personnes présentes sont d'accord pour les intégrer dans le CD18

## 3. RAPPORT MORAL – BILANS SPORTIFS :

Comme le comité du Cher n'a plus pour le moment de secrétaire, le président présente le rapport moral.

En 2024 le nb de licenciés dans le Cher était de : 2101 pour 49 clubs

En 2025 le nombre de licenciés dans le Cher est de 2121 + 1%, pour 48 clubs.

759 vétérans masculins, 168 vétérans féminins, 817 seniors masculins, 259 seniors féminins, 30 juniors masculins, 13 juniors féminin, 22 cadets masculins, 13 cadets féminins, 16 minimes masculins, 11 minimes féminins, 9 benjamins masculins et 4 benjamins féminins

Mutations internes = 107

Mutations externes (quittent le département) = 18

Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité.

## Bilans sportifs des Championnats départementaux :

Individuel féminin le 18 mai à Argent/Sauldre :

1. Championne : DUBREULE Lou du Moulon → France à Millau (12) : perd en 32<sup>ème</sup>
2. Vice-championne : CHAUMETTE Marie d'Argent/Sauldre

Doublette féminine le 30 mars à St Florent/Cher :

1. Championnes : JACQUET Vanessa & DOUET Nadia de St Florent → France à St Yrieix/Charente (16) : perdent au barrage de poule
2. Vice-championnes : LEDUC Katia & MICHEL Carole de Charost

Triplette féminine les 3 et 4 mai au Bois d'Yèvre :

1. Championnes : CHAUMETTE Marie, PAPIN Chloé & PFEIFFER Océane d'Argent/Sauldre → France à Pontorson (50) : Perdent en 32<sup>ème</sup>
2. Vice-championnes : DUBREULE Agathe, BRISSET Evelyne & JEROME Estelle du Moulon



# COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

Tir de précision féminin le 13 avril à Beffes :

1. Championne : BARBEROUSSE Justine du Moulon

2. Vice-championne : BERTRAND Stéphanie de Beffes

Ses 2 joueuses étaient qualifiées pour la région, pas de résultat

Doublette Mixte les 5 et 6 avril à Marmagne :

1. Champions : BRUNET Véronique & BAILLY Christophe du Moulon → France à Chalon/Saône (71) : ne sort pas de poules

2. Vice-champions : MAIGNANT Séverine & RIEGEL Thomas de St Florent/Cher

Triplette Mixte les 10 et 11 mai à Trouy :

1. Champions : BRUNET Véronique, SOULAS Joris & BAILLY Christophe du Moulon → France à Bergerac (24) : perdent en 32<sup>ème</sup>

2. Vice-champions : COMMAILLE Charlotte, COMMAILLE Alexandre & FUAGA Solane de Pigny

Individuel senior le 30 mars à St Florent/Cher :

1. Champion : STEINBACH Steven de Bruère → France à St Yrieix/Charente (16) : ne sort pas des poules (perdu 2x à 12)

2. Vice-champion : REBOTTARO Martial de St Florent/Cher

Doublette senior le 18 mai à Argent/Sauldre :

1. Champions : JACQUET Mickaël & REBOTTARO Martial de St Florent/Cher → France à Millau (12) : perdent en barrage de poule

2. Vice-champions : VIOT Benoît & JAMET Nicolas de Clémont

Triplette senior les 3 et 4 mai au Bois d'Yèvre :

1. Champions : MARTINAT Aurélien, PENNEROUX Florian & GARNIER Anthony de Charost → France à Pontorson (50) : perdent en barrage de poules

2. Vice-champions : DOUCET Fabien, AUCHERE Antoine & CHARRETTE Cyril de Clémont

Tir de précision Masculin le 13 avril à Beffes :

1. Champion : STEINBACH Steven de Bruère

2. Vice-champion : LAURIDANT Adelin de Beffes

Ses 2 joueurs avec en plus PENNEROUX Florian de Charost et HOLDERBAUM Steeve de Culon étaient qualifiés pour la région, pas de résultats.

Triplette Promotion les 22 et 23 mars au Moulon E2 :

1. Champions : BRANSON Jérôme, GARCIA Jessy & OGER Manuel de St Doulchard → France à Pontorson (50) : perdent au barrage de poules

2. Vice-champions : VERCHERE Laurent, BARDOUX Eric & CARAVIELLO Frédéric de St Florent/Cher

Individuel vétérans le 26 juin à la PB E2

1. Champions : VENGEON Guy de Meillant

2. Vice-champions : CHEVALIER Joël d'Argent/Sauldre



# COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

Doublette vétéran les 11 et 12 juin à St Amand Montrond :

1. Champions : CHAPUT Joël & SIEGLER Jean-Paul de St Doulchard
2. Vice-champions : TERMINET Jean-Louis & TORO Octave de St Doulchard

Triplette vétéran le 16 et 17 avril à Chateaumeillant :

1. Champions : LE PAVOUX Éric, POUPON Gilles & DOUAM Mohamed → [France à Bourg St Maurice \(73\)](#) : ne sortent pas de poules
2. Vice-champions : MAIGNANT Jean-Bernard, KLOCKOSKI Noëlle & BOUCHEZ Pascal de St Florent/Cher

Doublette jeu provençal les 19 et 20 avril à St Florent/Cher :

1. Champions : BARBEROUSSE Justine & DUVAL Kévin du Moulon → [France à St Cyprien \(66\)](#) : ne sortent pas de poules
2. Vice-champions : MARTIN Dimitri & COMMAILLE Alexandre de Pigny

Triplette jeu provençal les 26 et 27 avril à St Florent/Cher :

1. Champions : MARTIN Dimitri, SANCHIS Teddy & SANCHIS Kévin de Pigny → [France à St Martin de Crau \(13\)](#) : ne sortent pas de poules
2. Vice-champions : SOULAS Joris, LE PAVOUX Florian & DEFFAY Ludovic du Moulon

Championnats régionaux :

Individuel féminin :

DOUET Nadia de St Florent/Cher perd en ½ Finale

Doublette féminine :

DUMONT Stéphanie & LAVAL Modestie de St Germain du Puy perdent en ½ Finale

Triplette Féminine :

Championnes Régionale JACQUET Vanessa, DUBOIS Josiane & DOUET Nadia de St Florent/Cher → [France à Pontorson \(50\)](#) : Perdent en 32<sup>ème</sup>

Doublette mixte :

Champion régional VIOT Céline & RIBET Kévin de Clémont → [France à Chalon/Saône \(71\)](#) : perdent en barrage de poules.

Triplette jeu provençal :

ANGIBAUD Damien, COMMAILLE Alexandre et SIMON Sébastien de Pigny perdent en ½ Finale

Triplette vétéran :

BOCCI Gino, MENIGOT Jean-Louis & ABMONT Jean-Marc du CBV perdent en ½ Finale

Classification / Nb de points au 31 octobre 2025 :

Féminine :

1. MARTINET Aude AB Germinoise, Elite 83 points
2. PFEIFFER Océane Club de pétanque Argentaise, Promotion 37 points
3. JACQUET Vanessa US Florentaise, Elite 35 points

Masculin :

1. LAURIDANT Adelin La pétanque Beffoise, Honneur 161 points
2. REBOTTARO Martial US Florentaise, Elite 105 points
3. WINSTERSHEIM Steven La pétanque Beffoise, Honneur 101 points

Vétéran :

1. VENGEON Guy Boule Meillantaise, Elite 43 points
2. TORO Octave St Doul'Pétanque, Honneur 35 points
3. LE PAVOUX Éric ES Moulon, Honneur 33 points



# COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

## 4. RAPPORT FINANCIER :

Présenté par Marc Faguet (voir annexes 1, 2 et 3)

Il nous signale que pour les championnats de France pour un total de dépenses de 38684.06€ tout compris le comité perçoit que 23700€ et donc a à sa charge environ 15000€.

Le rapport a été approuvé à l'unanimité.

## 5. RAPPORT DES VERIFICATEUR AUX COMPTES :

Patrick PETIT lit son rapport et valide les comptes présentés par le trésorier et confirme qu'il n'y a pas d'anomalies dans la gestion financière du comité.

Le président demande aux 2 vérificateurs aux comptes s'ils souhaitent refaire le contrôle en 2026, Oui de Patrick Petit, Non d'Alain Wolff. Le président demande à l'assemblée s'il y a une personne intéressée, oui de M. Frédéric Cerveau.

## 6. BUDGETS PREVISIONNELS DE L'EXERCICE 2026 :

Présenté par Marc Faguet (voir annexe 1 et 2)

Le rapport a été approuvé à l'unanimité.

## 7. RAPPORT DE LA COMMISSION DES CHAMPIONNATS DES CLUBS :

Fabrice prend la parole pour remercier du bon comportement des clubs et des joueurs. Tout s'est bien passé malgré le manque de clubs pour organiser. C'est pour cela que la commission a décidé pour 2026 de ne pas inscrire de nouvelles équipes en OPEN nous sommes arrivés à saturation, sauf pour les 2 nouveaux clubs. Si les clubs font l'effort d'organiser des journées, comme le règlement leur impose, nous pourrons revoir notre décision.

## 8. RAPPORT DE LA COUPE DE FRANCE :

Jacques à encore insister sur un point « **transmission des résultats** ».

Les responsables dans les clubs doivent impérativement envoyer les résultats à la fin des matchs soit par mail où soit avec une photo de la feuille de match par SMS.

“ [jacquesyves3548@gmail.com](mailto:jacquesyves3548@gmail.com) ” Tél : 06/76/47/12/70 Où “ [comitecher@orange.fr](mailto:comitecher@orange.fr) ”

**Rappel Les résultats doivent être reçus dans les 48h sous peine d'élimination des 2 équipes**

### Coupe de France jeu Provençal 2025

11 inscrits = 2 Equipes ont représenté le Cher en zone Nohant et Pigny

1<sup>er</sup> tour de zone

Nohant est battu par Lailly en val (Loiret) Pigny gagne contre Tours (37)

2<sup>ème</sup> tour de zone

Pigny bat Rochefort (Charente maritime) En cadrages à Montauban

Puis bat St Georges de Didone (17)

En 1/16 de finale ils s'inclinent contre St Michel sur orge (91) Bravo à eux pour ce joli parcours.

### Coupe de France pétanque 2025-2026

Merci aux clubs de faire l'effort de s'inscrire nombreux pour que l'on ait encore cette année 5 clubs au 1<sup>er</sup> tour de zone. Comme je l'explique tous les ans le nombre de clubs qui sortent du département c'est 1 par dizaine d'équipes inscrites.

Cette année encore 42 clubs inscrits sur 48 Soit 5 clubs en zone régionale.



# COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

## Au premier tour de zone

Argent faisait partie des offices  
Meillant a battu Amilly (Loiret)  
Pigny bat Lailly en val (Loiret)  
Saint Florent Bat Peyrilhac (Haute Vienne)  
Saint Doulchard s'incline à Guéret (Creuse)

## 4 clubs restent en course pour le 2ème tour

Meillant battu par Langon (loir et cher)  
Argent qui se qualifie pour le 3<sup>ème</sup> tour contre Puiseaux (Loiret)  
Reste 2 clubs qui jouent aujourd'hui à la date butoir.  
Saint Florent qui reçoit un gros morceau Sully/Loire (Loiret) Et Pigny qui se déplace à Gien.

Après le résultat du sondage fait par **le comité**, le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> tours de la Coupe de France 2025/2026 se joueront le 8 mars 2026 à Esprit 2 organisation par le Comité du Cher. Les rencontres suivantes se joueront chez les premiers clubs tirés et avant les dates butoirs qui seront données par le CD18

## Coupe du Cher 2025 Pétanque

Les 2 dernies finales se sont jouées chez le 1<sup>er</sup> club tiré au sort

**Clémont** bat Genouilly

Levet a perdu contre le **B A C B**

**En finale**

Le club de **Clémont** a battu le BACB et a remporté la coupe du cher de pétanque.

Le 1<sup>er</sup> tour de coupe du cher 2026 de pétanque se jouera le 8 mars 2026 l'après-midi à esprit 2 organisé par le comité du cher, les rencontres suivantes seront dans les clubs chez le premier tiré avant les dates butoirs.

Nouveauté 2026 : Le comité met en place cette année la coupe du cher de pétanque vétéran, calendrier et règlement à venir.

## 9. RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE (jeunes) :

La commission jeunes n'a plus personne à sa tête et nous le regrettons, Didier retrace l'année écoulée avec les informations qu'il a récupéré.

Le département du Cher compte 118 jeunes licenciés.

30 juniors masc      13 juniors fem      22 cadets masc      13 cadets fem

16 minimes masc      11 minimes fem      9 benjamins masc      4 benjamins fem

Nous ferons un classement jeune en prenant en compte le régional du Moulon, les championnats départementaux et le championnat triplète régional.

La commission jeunes devait gérer les championnats mais un couac a eu lieu aux championnats tête à tête à st Florent et nous nous en excusons une nouvelle fois. Les autres championnats ont été organisé avec le système swiss grâce à l'aide de personnes soit du comité (Fabrice et moi-même) pour les triplettes à Beffes ou à des personnes de clubs aux doublettes à Argent (Patrick BOURLIAUD et Thierry ADAM), Merci à eux.



# COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

Voici les résultats de ces championnats.

## Championnats TàT– Jeunes CD 18

### Catégorie Juniors

- Champions : Nolan MERIGAUD (ST FLORENT)
- Finalistes : WINSTERSHEIM Nohenzo BEFFES

### Catégorie Cadets

- Champions : PETIT Théo LA FANNY MARSEILLOISE
- Finalistes : Thomas GUILBAULT (BOIS D'YEVRE)

### Catégorie Minimes

- Champions : GELU Abraham ST GERMAIN
- Finalistes : MERLIN Sarah-Flora St AMAND

## Championnats DOUBLETTE– Jeunes CD 18

### Catégorie Juniors

- Champions : Sacha JACQUET (St Florent), Nolan MERIGAUD (St Florent)
- Finalistes : Maxence CAPRON-WILLI (Charly), Maxime RABIEAUX (Beffes)

### Catégorie Cadets

- Champions : Randy HEUSICOM, Thomas GUILBAULT (Bois d'Yèvre)
- Finalistes : ADAM-TROMPAS EMMA (Bruère), Enora STEPHAN (Bruère)

### Catégorie Minimes

- Champions : Aaron HENRY, Kylan THOR (Argent)
- Finalistes : MERLIN Sarah-Flora / RIBAULT EMILE St AMAND

## Championnats Triplette – Jeunes CD 18 2025

### Catégorie Juniors

- Champions : Sacha JACQUET (St Florent), Soan STEPHAN (Bruère), Nolan MERIGAUD (St Florent)
- Finalistes : Maxence CAPRON-WILLI (Charly), Maxime RABIEAUX (Beffes), Léa AULARD-DIOT (St Germain du Puy)

### Catégorie Cadets

- Champions : Noa RIBET (Clémont), ADAM-TROMPAS Emma (Bruère), Nora STEPHAN (Bruère)
- Finalistes : Randy HEUSICOM, Clara HEUSICOM, Thomas GUILBAULT (Bois d'Yèvre)

### Catégorie Minimes

- Champions : Maxence HAUTIN, Aaron HENRY, Kylan THOR (Argent)
- Finalistes : Célia LOPEZ, Lili-Rose BILLOT (Nohant-en-Gout), Sara-Flora MERLIN (St Amand)

## Résultats Championnats régionaux Triplettes – Jeunes

11 équipes ont disputées ces championnats seules 2 équipes se qualifient pour les championnats de France

### Catégorie Juniors

- Champions : Sacha JACQUET (St Florent), Soan STEPHAN (Bruère), Nolan MERIGAUD (St Florent)
- Qualifiés aux championnats de France à st YRIEIX
- Où ils s'inclinent en 1/8 du championnat de France

### Catégorie Minimes

Maxence HAUTIN, Aaron HENRY, Kylan THOR (Argent) Perdent en ½ finale

- Qualifiés aux championnats de France à st YRIEIX où ils ne sortent pas de poule.
- Et perdent en 16<sup>ème</sup> de la coupe de l'avenir.



# COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

## Championnats TIR– JUNIORS CD 18

### Catégorie Juniors MASCULIN

- **Champions** : JACQUET Sacha ST FLORENT
- **Finalistes** : STEPHAN Soan BRUERE

### Catégorie Juniors FEMININ

- **Championne** : AULARD-DIOT Léa ST GERMAIN
- **Finalistes** : CHAMIGNON Lana BEFFES

### Championnats TIR– JUNIORS REGIONAL.

Pas de qualifié au championnat de France de tir.

- **Voilà ce qui est des championnats jeunes.**

Lors des sélections régionales du CRE (centre régional entraînement) : 2024/2025 . 3 jeunes ont été retenus.

1. Sarah-Flora Merlin (La Pétanque d'Or St Amand — 18)
2. Timéo Angibaud (Amicale Club de Pigny — 18)
3. Sacha Jacquet (Union Sportive Florentaise — 18)

Seul SACHA JACQUET tire son épingle du jeu et valide toutes les sélections et intègre le collectif France jeunes masculins et est sélectionné pour les championnats du monde mixtes jeunes avec Kaylie DEMETER, ROXANE CROQUEFER et DYLAN DUBOIS.

Associé à Kaylie DEMETER, il s'incline en 1/8 de finale du championnat du monde doublette mixte jeunes,

En triplette mixte jeunes ou il y avait possibilité d'un changement dans l'équipe. SACHA a joué toutes les parties avec un niveau de jeu exceptionnel, l'équipe s'incline en ½ finale contre l'ITALIE et obtient la médaille de bronze de ces Championnats du monde triplette mixte jeunes !!! je crois que l'on peut l'applaudir. Car on peut être fier de lui.

Pour l'année 2025/2026 des sélections jeunes ont eu lieu le 21 octobre à Chambray les Tours 6 jeunes ont participé

THOR Kylan HAUTIN Maxence HENRY Aaron RIBET Noa CHAUVEAU Evan et PETIT Théo

Ils ont été véhiculés par Anne marie LAGNEAU qui œuvre sans retenue pour les jeunes. Merci à elle.

On attend les résultats qui devraient tomber courant décembre. Souhaitons-leur la même réussite que SACHA.

Le comité du Cher remercie tous les initiateurs, les éducateurs pour avoir assurés les accompagnements de toutes ces équipes et contribués à l'organisation des différentes journées pour les jeunes.

La nouvelle commission des jeunes 2026 est à reconstituer appel est lancé aux bonnes volontés.

**Le classement jeunes est en rubrique RECOMPENSE.**



# COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

## 10. RAPPORT de la COMMISSION D'ARBITRAGE :

Présenté par Dimitri

- Nous avons compté cette année sur 26 arbitres soit 2 arbitres en moins par rapport à 2024, parmi les 26 nous avons : 1 International, 4 Régionaux, 21 départementaux qui ont arbitré 157 concours de pétanque sur 129 jours, 8 concours ont été annulés mais 4 reportés à une autre date.
- 1 candidate s'est présentée pour l'examen départemental mais malheureusement elle n'a pas réussi l'examen théorique.
- Bilan des championnats 2025 : Dans la globalité les championnats se sont bien déroulés, seul problème qui est survenu sur le Championnat Doublette Mixte à Marmagne.  
Petit Rappel, pour les arbitres, délégués et organisateurs, lors des finales, lorsque vous agrandissez le terrain en supprimant une ficelle, les deux terrains de chaque côté sont des terrains jouables, on ne joue pas le cadre.
- Bilans sur les concours : Nos concours se sont bien déroulés dans la majorité, attention quand même aux problèmes informatiques, aux problèmes de sonorisation qui sont encore trop fréquent sur nos concours !  
Ainsi que les violences verbales et physiques, qui ont encore cette année gâché quelques concours.

Je vais faire le même rappel que j'ai fait aux réunions de secteur :

Je vous rappelle qu'en tant que dirigeant de club vous êtes garant de la sécurité des joueurs, spectateurs, délégués, arbitres... Les rapports ne sont pas exclusivement réservés aux arbitres et délégués, si vous êtes témoins de violences verbales ou physiques, vous avez le devoir en tant que dirigeant ou joueurs de faire un rapport !

- Recyclage 2025 : 90% des arbitres sont venus. Je rappelle que le recyclage est obligatoire et qu'à partir de 2026 les recyclages seront organisés par la commission régionale d'arbitrage avec des arbitres formateurs. Tout arbitre qui n'effectuera pas cette journée de recyclage sera interdit d'arbitrer pour l'année.
- Tous les arbitres régionaux ont arbitré dans un autre département sur divers championnats.
- Et notre arbitre international, c'est lui retrouvé à arbitrer le championnat du monde jeunes mixte.

## PREVISIONS 2026 :

Examen 2026 : Pas mal de candidature pour 2026, 7 personnes souhaitent se présenter aux différents examens : 1 candidature à l'examen National, 1 candidature à l'examen Régional et 5 candidatures à l'examen Départemental.

- Recyclage pas encore planifier par la région
- L'attribution des arbitres principaux se fera une fois les lieux des championnats attribués aux clubs.
- 2 Réunions à prévoir,
- Une réunion de la commission d'arbitrage pour préparer au mieux 2026.
- Une réunion avec les arbitres pour fixer qui arbitrera sur chaque concours.

## REGLEMENTATION DE LA FFPJP POUR 2026

- Il faudra attendre le Congrès national pour savoir s'il y a des modifications sur les règlements fédéraux. Pour l'instant toutes les rumeurs que vous pouvez entendre ou lire ne sortent pas de la fédération et sont donc à l'heure actuelle fausses.



# COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

## 11. RAPPORT DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE :

### Intervention du président de la commission de discipline.

Pas d'activité disciplinaire cette année, pour la commission du Cher.

Je tiens cependant à vous présenter les membres qui composent cette commission :

Membres extérieurs : VENGEON Géraldine, LASOULT Nathalie, BRUNET Véronique, TORO Octave et POUPON Gilles

Membres du comité : FAGUET Marc & ROGAUME Franck.

### Deux faits ont quand même eu lieu :

Le premier, pendant le qualificatif pour le championnat du Cher doublette mixte, à Marmagne, des violences physiques et insultes à l'encontre des officiels présents ce jour-là. La commission régionale s'est saisie en raison de la gravité des motifs (Voies de fait avec violences physiques envers un officiel dans l'exercice de leurs fonctions, avec ou sans arrêt de travail). Sanctions pour les auteurs, 10 ans de suspension et 1700 euros d'amende

Le second, pour le 1er concours Régional doublettes, organisé par le club de Marmagne, des provocations et insultes entre participants Abandon des poursuites, par la commission Régionale dossier jugé insuffisamment constitué, conservé comme main courante.

Il est à noter que les fautes de discipline commises au cours des championnats ou concours régionaux sont du ressort de la ligue, conformément au règlement disciplinaire,

Pour les Incidents se déroulant sur site au cours d'une manifestation placée sous l'égide de la FFPJP, les championnats de France ou concours Nationaux, les phases finales du championnat National par équipes de club (CNC) et de la Coupe de France (à partir des tours de zones), c'est la commission fédérale qui est compétente, conformément au règlement disciplinaire.

La compétence des commissions départementales devrait se restreindre, si les annonces faites par la fédération sont validées. Le but étant d'éviter l'annulation des procédures. Les rapports continueront d'être rédigé par les témoins, victimes ou officiels locaux (dirigeants, arbitres, et toutes personnes soucieuses de dénoncer des faits contraires à l'éthique du sport). Pour être pris en compte, les rapports devront être précis et argumentés. Ils seront adressés à l'échelon concerné pour engagement des poursuites (Ligue ou Fédération)

Nous souhaitons que l'année 2026 soit aussi calme.

## 12. SITE DU CD18 :

Didier a expliqué par une projection le fonctionnement du site du CD18. Où trouver toutes les informations utiles aux clubs ou aux joueurs.

## 13. Approbation des délégués appelés à représenter le Comité au Congrès National

### Les 11-12-13 Décembre 2025 à PONTIVY:

L'assistance valide les 2 délégués (Nicole et Didier ROBLIN) pour accompagner Gilles VERHAUVEN à PONTIVY.

Vote : Contre 0, s'abstient 0, Pour 100%



# COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

## 14. REGLEMENTS MODIFIES :

Lecture du règlement intérieur, les modifications apparaissent en rouge dans les documents envoyés aux clubs.

Lecture des règlements CDC, les modifications apparaissent en rouge dans les documents envoyés aux clubs.

Intervention du Moulon, sur les changements dans les championnats des clubs.

Vote : Contre 1, s'abstient 0, Pour 47

## 15. RECOMPENSES :

Le Président invite : M. Samuel Caton adjoint aux sports de la ville de St Germain et M. Eric Le Pavoux à venir afin de remettre les récompenses aux clubs, joueurs et bénévoles

### **CHAMPIONS CHAMPIONNATS DES CLUBS DEPARTEMENTAUX**

**DIVISION 1 FÉMININE** st Germain

**DIVISION 2 FÉMININE** CBV

**DIVISION 1 OPEN** Argent

**DIVISION 2 OPEN** St Germain

**DIVISION 3 OPEN** Preuilly

**DIVISION 4 OPEN** Aubigny

**DIVISION 5 OPEN** Marmagne

**DIVISION 6 OPEN** Morthomiers

**DIVISION 7 OPEN** La Chapelle d'Angillon

**DIVISION 1 VETERAN** St Doulchard

**DIVISION 2 VETERAN** Pétanque Berruyère

**DIVISION 3 VETERAN** Meillant

**DIVISION 4 VETERAN** Genouilly

### **CLASSEMENTS JEUNES**

#### JUNIORS

1 <sup>er</sup> MERIGAUD NOLAN	50	ST FLORENT
2 JACQUET SACHA	40	ST FLORENT
3 STEPHAN SOAN	22	BRUERE
4 CAPRON-WILLI MAXENCE	18	CHARLY
5 RABIEAUX MAXIME	16	BEFFES
6 PETIT THEO (cadet)	14	MARSEILLE

#### CADETS

1 GUILBAULT THOMAS	26	BOIS D'YEVRE
2 ADAM-TROMPAS EMMA	18	BRUERE
2 STEPHAN ENORA	18	BRUERE
2 HEUSICOM RANDY	18	BOIS D'YEVRE
5 RIBET NOË	12	CLEMONT
6 HEUSICOM CLARA	8	BOIS D'YEVRE

#### MINIMES

1 HENRY AARON	24	ARGENT
1 THOR KYLAN	24	ARGENT
3 GELU ABRAHAM	22	ST GERMAIN
4 MERLIN SARA-FLORA	16	ST AMAND
5 HAUTIN MAXENCE	14	ARGENT
6 GELU SANIA	10	ST GERMAIN



# COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

Meilleur féminine : MARTINET Aude

Meilleur senior : LAURIDANT Adelin

Meilleur vétéran : VENGEON Guy

## CHANCELLERIE

Le président récompense les dirigeants méritants pour leurs nombres conséquents d'années au service de la pétanque (voir annexe 3 ; 4 ; 5).

## 16. REPONSES AUX QUESTIONS ECRITES :

### Pétanque Berruyère :

1. Pour les CDC, comment gérer les licences avec les feuilles de match pour les organisateurs ?

Réponse : Je pense que la question est en rapport avec les QR code, ça ne changera pas l'organisation comme actuellement, il n'y aura plus de dépose de licences mais il y aura toujours la dépose de la ½ feuille de match ...

2. Pour les nouvelles licences, y-a-t-il des lecteurs spécifiques ?

Réponse : Oui il y aura un lecteur spécifique, les anciens lecteurs pourront être mis à la « ferraille ». Mais avec un téléphone ça devrait aussi fonctionner, nous attendons la démonstration de la fédé.

### Preuilly :

1. Dire à l'AG impliquant les capitaines d'équipes comment il faut faire au moment de former les matchs car pour moi je trouve que c'est la pagaille, les gars attendent une plombe pour mettre en place les joueurs sur les terrains.

Réponse : Rappel de fonctionnement, dans les rencontres CDC il n'y a pas de délégués. Donc c'est aux 2 capitaines de lire leurs équipes, si PB entre les 2 équipes, il faut aller voir l'arbitre présent.

### Charly :

1. Tous les licenciés n'étant pas intéressés par les championnats départementaux, régionaux et nationaux. Pourquoi n'y a-t-il pas la possibilité d'organiser des concours à ses dates ?

Réponse : pour tous les championnats Départementaux, Régionaux et Nationaux il y a la possibilité d'organiser un concours le même jour. Il ne faudra pas vous plaindre si vous n'avez pas beaucoup de joueurs ... Pour les concours régionaux et nationaux ils sont protégés dans le département.

2. Précision du fonctionnement de la table de marque avec licence QR code ?

Réponse : soit le joueur viendra avec son téléphone, soit un papier avec le QR code et peut-être un QR code pour l'équipe. Nous sommes toujours dans l'inconnu c'est en essai par la FFPJP

### Le Moulon :

1. Pourriez-vous faire apparaître le nom des arbitres désignés en face de chaque concours sur le calendrier ou sur le site.

Réponse : Nous allons demander au président des arbitres de voir avec les personnes du site pour ce travail

2. Lorsque les têtes à têtes se jouent en 2 tours, nous demandons à ce qu'un temps minimum soit donné entre chaque match

Réponse : les joueurs ont 15mn entre 2 parties c'est dans le règlement FFPJP, mais le fait de jouer en 2<sup>e</sup> tour quand un terrain est libre, le joueur a le droit de s'échauffer, l'arbitre ne peut pas obliger le joueur de jouer tout de suite.



## COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

3. L'annulation de l'article au sujet des participations des vétérans jouant en C.R.C., l'interdiction de jouer en C.D.C. Open première division. Ceci est contraire à l'éthique et discriminatoire. Contraire au règlement FFPJP et appliqué seulement dans le Cher.

Réponse : la réponse à cette question a été donné dans le dernier CR du CD18, car elle a été posée lors de la dernière réunion de secteur. → Lire la réponse du CR N°12

4. Lors de déplacement lointain pour un club représentant le comité (coupe de France ou autre) une aide leur soit allouée. Exemple : cette année le club de PIGNY

Réponse : il faut savoir quand un club s'engage dans 1 compétition, il s'engage pour lui pas pour le comité. C'est bien les joueurs du club qui demandent à leur président de participer, aux clubs à budgétiser les dépenses. Rappel : pour faire une demande de subvention au comité c'est d'envoyer un budget pour que le comité puisse statuer et allouer une subvention.

### Clement :

1. Eclairage limite la journée du classement Open.

Réponse : Sur la dernière partie, au vu du score l'arbitre ne pouvait pas faire changer le terrain sans avantager une équipe par rapport à l'autre. Rappel c'est aux capitaines/coachs d'aller voir l'arbitre pour changer le terrain.

2. Eclairage limite pour la coupe du Cher

Réponse : Même réponse que précédemment. Sur les années précédentes la rencontre était sur des terrains couverts → voir le délégué. Sachant qu'il y a eu une réunion de jury et les 2 capitaines ont répondu NON pour le changement de terrain ...

### 17. QUESTIONS DIVERSES :

Dans l'assemblée 1 question : faut-il un certificat médical

Réponse : rappel pour les jeunes de Benjamin à Junior OUI il est obligatoire avec l'attestation des parents. Pour les adultes ils doivent répondre aux questionnaires, 100% de non pas de certificat, 1 réponse à oui certificat obligatoire

### 18. COMMISSION DU CALENDRIER :

Le calendrier a été lu pour inclure ou corriger les nouveaux concours Souhaités par les clubs présents.

### 19. MOT DE CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE :

Le président remercie l'assistance et souhaite à l'assemblée de très bonnes fêtes de fin d'année puis invite les personnes présentes au verre de l'amitié.

Fin de l'assemblée 12h15.

Le président VERHAUVEN Gilles.

Le secrétaire ROBLIN Didier

Page 14/19



**FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE  
ET JEU PROVENCAL**

Agrée par le ministère de la jeunesse et des sports



# COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

## ANNEXE 1

CHARGES 2025 + PREVISIONNEL 2026				
Compte	LIBELLE	Prévisionnel 2025	REALISE 2025	Prévisionnel 2026
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
80100	LA POSTE - TIMBRES + ENVELOPPES	150,00	49,80	80,00
80200	TELEPHONE + INTERNET	1 200,00	1 219,00	1 220,00
80410	FRAIS BANCAIRES CA	295,00	177,29	180,00
80420	FRAIS BANCAIRES LCL	50,00	49,20	50,00
80430	FRAIS BANCAIRES CM	0,00	0,00	0,05
80500	PAPETERIE + CARTOUCHE	100,00	46,08	100,00
80700	SITE COMITE	300,00	333,09	400,00
80800	COMISION ARBITRAGE	150,00	84,29	150,00
80900	AUTRES COMISSIONS	300,00	132,36	300,00
81100	DEPLACEMENTS COMITE	2 500,00	2 707,91	3 000,00
81200	REUNIONS COMITE	900,00	1 011,43	1 200,00
81300	AG COMITE	300,00	313,27	450,00
81500	FRAIS CONGRES FFPJP	1 200,00	1 581,23	2 000,00
81600	FRAIS VEHICLE 9 PLACES	1 000,00	3 020,32	1 500,00
81610	LOYER GARAGE 9 PLACES	780,00	807,00	840,00
81620	ALLIANZ - ASSURANCE 9 PLACES	1 200,00	1 280,82	1 500,00
81651	LOYER LOCAL COMITE	7 000,00	7 127,49	7 500,00
81652	LOCAL CHARGES : EDF, EAU ...	1 200,00	1 082,10	1 200,00
81653	LOCAL: FRAIS DIVERS	300,00	312,28	400,00
81654	MACIF - ASSURANCE LOCAL	120,00	128,22	150,00
81710	CDOS CHER	85,00	85,00	85,00
81720	GESTE COMMERCIAL COMITE	1 500,00	1 214,36	1 800,00
	<b>CHARGES FONCTIONNEMENT</b>	<b>20 630,00</b>	<b>22 762,43</b>	<b>23 905,00</b>
<b>ACHATS</b>				
81800	CALENDRIERS	3 000,00	3 784,80	4 000,00
81810	MATERIEL ARBITRES	300,00	0,00	300,00
81820	TENUES COMITE	3 000,00	3 357,67	1 000,00
81830	TENUES JEUNES	500,00	54,88	500,00
81840	TENUES EDUCATEURS	0,00	0,00	500,00
81850	TENUES ARBITRES	500,00	125,29	1 500,00
81860	LECTEURS LICENCES	0,00	0,00	2 000,00
81900	MATERIEL COMITE	3 000,00	2 768,45	3 500,00
	<b>ACHATS</b>	<b>10 300,00</b>	<b>10 291,00</b>	<b>13 300,00</b>
<b>RECOMPENSES</b>				
62100	RECOMPENSES CDC OPEN	500	278,31	500
62400	CHAMPIONS, VICE-CHAMPIONS CHER	4000	3 609,60	4000
62500	AUTRES RECOMPENSES	500	300,00	500
	<b>RECOMPENSES</b>	<b>5 000,00</b>	<b>4 187,91</b>	<b>5 000,00</b>
<b>LICENCES</b>				
63100	FACTURE FEDERATION	26 500,00	26 517,00	30 000,00
63150	MUTATIONS	1 500,00	1 430,00	3 000,00
63250	DEVELOPPEMENT JEUNE ET FEMININE COMITE	2 000,00	2 059,00	2 100,00
63300	PROTECTION JURIDIQUE	150,00	155,65	165,00
63400	AFFILIATIONS	2 000,00	1 930,00	2 000,00
	<b>REVERSEMENTS FFPJP + REGION</b>	<b>32 150,00</b>	<b>32 891,65</b>	<b>37 265,00</b>
<b>MANIFESTATIONS</b>				
64600	INDEMNITES DEPLACEMENTS CNC	1 000,00	1 100,00	1 500,00
64620	CNC-CRC - RISTOURNE COMITE REGIONAL	5 000,00	4 718,00	5 000,00
64650	CHPTS REGIONAUX organisee CD18	0,00	0,00	0,00
64700	INDEMNITES CDF PETANQUE - PROVENCAL	1 000,00	899,60	1 000,00
65000	CDF / COUPE du CHER ORGANISEE CD18	1 500,00	2 212,36	1 000,00
65100	JOURNEE DE LA FEMME	0,00	2 525,17	0,00
65150	JOURNEE DE LA FEMME REGION	0,00	0,00	0,00
65200	REPAS DES BENEVOLES	600,00	0,00	600,00
65320	NATIONAL DOUBLETTE MIXTE N	20 000,00	21 441,76	22 000,00
	<b>COUT MANIFESTATIONS</b>	<b>29 100,00</b>	<b>32 997,89</b>	<b>31 100,00</b>
<b>CHAMPIONNATS</b>				
66100	TENUES CHAMPIONNAT France	8 000,00	7 942,03	8 000,00
66200	CHPTS France RESTO	7 600,00	7 593,60	7 600,00
66250	CHPTS France HEBERGEMENTS	11 000,00	11 615,70	11 000,00
66300	CHPTS France TRANSPORT	3 000,00	2 918,67	5 000,00
66600	CHAMPIONNATS REGIONAUX	8 000,00	5 904,39	4 000,00
	<b>COUT CHAMPIONNATS</b>	<b>35 600,00</b>	<b>35 974,39</b>	<b>35 600,00</b>
<b>SUBVENTIONS</b>				
67000	SUBVENTIONS CLUBS JEUNES )	3 000,00	2 700,00	3 000,00
	<b>SUBVENTIONS AUX CLUBS</b>	<b>3 000,00</b>	<b>2 700,00</b>	<b>3 000,00</b>
<b>FORMATION , PERFECTIONNEMENT</b>				
68100	PERFECTIONNEMENT JEUNES - CRE ...	500,00	137,05	1 000,00
68200	FORMATION EDUCATEURS	1 000,00	882,25	1 000,00
68300	FORMATION DIRIGEANTS	1 000,00	600,00	1 000,00
68700	FORMATION-RECYCLAGE ARBITRES	500,00	119,10	1 500,00
	<b>COUT FORMATIONS</b>	<b>3 000,00</b>	<b>1 538,40</b>	<b>4 500,00</b>
	<b>TOTAUX</b>	<b>138 780,00</b>	<b>142 343,67</b>	<b>153 670,00</b>



**FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE  
ET JEU PROVENCAL**

Agrée par le ministère de la jeunesse et des sports



# COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

## ANNEXE 2

RECETTES 2025 + PREVISIONNEL 2026				
Compte	LIBELLE	Prévisionnel 2025	REALISE 2025	Prévisionnel 2026
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
70200	INDEMNITES 9 PLACES	0,00	0,00	0,00
70300	REMBOURSEMENTS DIVERS	0,00	108,00	0,00
70400	REPORTS DETTES CLUBS	0,00	1 391,00	0,00
	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00</b>	<b>1 499,00</b>	<b>0,00</b>
<b>VENTES</b>				
71100	VENTE CALENDRIERS	3 000,00	3 404,00	3 400,00
71250	VENTE LECTEURS LICENCE	0,00	0,00	2 000,00
71350	VENTE TENUES ARBITRES	0,00	0,00	0,00
71400	VENTE METRES ARBITRES	0,00	0,00	0,00
71550	VENTE GABARITS	0,00	0,00	0,00
71600	VENTE TENUES JOUEURS ET DIRIGEANTS	0,00	0,00	0,00
	<b>VENTES</b>	<b>3 000,00</b>	<b>3 404,00</b>	<b>5 400,00</b>
<b>ENGAGEMENTS</b>				
72100	ENGAGEMENTS CHPTS CHER	19 000,00	20 585,00	20 000,00
72150	ENGAGEMENTS COUPE DE FRANCE PETANQUE	1 200,00	1 230,00	1 320,00
72160	ENGAGEMENTS COUPE DE FRANCE PROVENCAL	240,00	300,00	300,00
72200	ENGAGEMENTS CDC / CRC / CNC	7 200,00	8 420,00	8 500,00
	<b>ENGAGEMENTS</b>	<b>27 640,00</b>	<b>30 515,00</b>	<b>39 120,00</b>
<b>LICENCES ET REDEVANCES</b>				
73100	LICENCES	78 000,00	84 884,00	89 000,00
73200	DUPPLICATAS	0,00	120,00	0,00
73500	AFFILIATION CLUBS AU COMITE	2 400,00	2 400,00	2 500,00
73600	MUTATIONS	0,00	4 135,00	0,00
73700	AMENDES DISCIPLINE	0,00	60,00	0,00
73750	AMENDES ABSENCE LICENCES	0,00	580,00	0,00
73800	AMENDES ABSENCE ARBITRE	0,00	0,00	0,00
73850	AMENDES ABSENCE AG COMITE	0,00	0,00	0,00
73870	AMENDES NON ENVOI BUREAU CLUB	0,00	0,00	0,00
73990	AMENDES AHS CDC - COUPES	0,00	400,00	0,00
	<b>LICENCES &amp; REDEVANCES</b>	<b>88 400,00</b>	<b>92 589,00</b>	<b>91 500,00</b>
<b>PARTENARIAT</b>				
74100	SPONSOR PUBLICITE CALENDRIER	0,00	0,00	0,00
74500	SPONSOR TENUES COMITE	0,00	0,00	0,00
	<b>PARTENARIAT</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Aides Fédération et C Régional</b>				
75100	CHAMPIONNAT France FFPJP	1 200,00	1 285,00	1 200,00
75200	CHAMPIONNAT France COMITE REGIONAL	1 500,00	1 850,00	1 500,00
75300	COUPE DE France FFPJP	500,00	530,00	500,00
75370	CNC JEUNES COMITE REGIONAL	0,00	0,00	0,00
75390	ACTIONS JEUNES COMITE REGIONAL	0,00	0,00	0,00
75400	NATIONALS JEUNES COMITE REGIONAL	0,00	0,00	0,00
	<b>AIDES FFPJP + REGION</b>	<b>3 200,00</b>	<b>3 665,00</b>	<b>3 200,00</b>
<b>MANIFESTATIONS</b>				
76222	NATIONAL BOURGES	20 000,00	21 326,70	22 000,00
76280	COF / COUPE du CHER ORGANISE CD18	2 000,00	4 078,14	1 000,00
76290	RENCONTRES COF PROVENCAL	0,00	0,00	0,00
76300	JOURNÉE DE LA FEMME	1 800,00	2 006,35	0,00
76320	JOURNÉE DE LA FEMME REGIONAL	0,00	0,00	0,00
76350	JOURNÉE CDC	0,00	0,00	0,00
76400	RECEPTION CRC	0,00	0,00	0,00
76450	CRC JEUNES	0,00	0,00	0,00
76700	CHAMPIONNAT REGIONAL ORGANISE CD18	0,00	0,00	0,00
76750	SELECTION JEUNES	0,00	0,00	0,00
76900	JOURNÉE DE CLASSEMENTS	0,00	0,00	0,00
	<b>MANIFESTATIONS</b>	<b>23 800,00</b>	<b>27 411,19</b>	<b>23 000,00</b>
<b>SUBVENTIONS</b>				
77200	RETOURNE COMITE REGIONAL	0,00	1 450,00	0,00
77300	CONSEIL DEPARTEMENTAL Fonctionnement	0,00	0,00	0,00
77310	CONSEIL DEPARTEMENTAL National	500,00	0,00	0,00
77400	COMITE REGIONAL FFPJP National	240,00	450,00	450,00
	<b>SUBVENTIONS</b>	<b>740,00</b>	<b>1 900,00</b>	<b>450,00</b>
<b>TOTAUX RECETTES</b>				
		<b>138 780,00</b>	<b>160 983,19</b>	<b>153 670,00</b>

CRCA CTTE COURANT	33 755,21
C LYONNAIS CTTE COURANT	7 282,94
CREDIT MUTUEL CTTE COURANT	4 386,75
CRCA LIVRET	72 304,65
C LYONNAIS LIVRET	86,89
ACTIONS SADS	381,10
PARTS SOCIALES CRCA	49,50
PARTS SOCIALES CM	15,00
CAISSE	443,20
<b>TOTAL AVOIRS AU 31/10/2025</b>	<b>118 797,26</b>

AVOIRS AU 31/10/2024
104 586,86
<b>RESULTATS AU 31/10/ 2025</b>
<b>14 120,38</b>



**FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE  
ET JEU PROVENCAL**

Agrée par le ministère de la jeunesse et des sports



# COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

## ANNEXE 3



### DEMANDES D'ATTRIBUTION DES MEDAILLES 2025

#### DIPLÔME D'HONNEUR

Toutes les demandes de récompenses sont à retourner avant le **15 juillet 2025** au siège de la fédération.

Au-delà de cette date, les demandes ne seront pas prises en compte et retournées au demandeur.

Pour plus de renseignements, contacter le siège de la Fédération au 04.91.14.05.80 ou par mail : ffpjp.siege@petanque.fr

**L'adresse de livraison est toujours l'adresse du comité régional d'appartenance.**

Comité Départemental :	du CHER (18)
Mail :	<a href="mailto:cj18@petanque.fr">cj18@petanque.fr</a>
Téléphone :	06 76 79 12 13
Comité Régional :	
Mail :	
Téléphone :	

#### Diplômes d'HONNEUR

Quantité de diplômes d'Honneur commandés :

28

NOM	PRENOM	N° de LICENCE	Club du licencié	COMMENTAIRES
ADAM	Thierry	018/06400804	BRUERE (0120)	
BAYVET	Jennifer	018/01812660	CLEMONT (0305)	
BELLACHES	Bertrand	018/01813740	BACB (0401)	
BONNIN	Colette	018/01812941	HERRY (0309)	
CASTANET	Claude	018/01805346	BY (0413)	
FAGUET	Marc	018/03606304	CHAROST (0104)	
GUIRE	Alain	018/01813267	PLAIMPIED (0210)	
HEUSIKOM	Fabrice	018/01704474	BY (0413)	
JAMET	Alain	018/01812838	GENOUILLY (0406)	
JORD	Jean-Louis	018/01813822	TROUY (0410)	
LANOLIE	Alain	018/01810213	St GERMAIN (0313)	
LEGER	Marysette	018/01811335	LA CHAPELLE D'ANGILLON	
LEMMET	Jean-Marc	018/01808518	ORVAL (0114)	
MAGNARD	Serge	018/01806355	TROUY (0410)	
MATHEY	Dimitri	018/01814051	LEVET (0110)	
NIGRETTE	Michel	018/01813142	CHATEAUMEILLANT (0105)	
RIPAMONTI	Martine	018/01807600	LEVET (0110)	
TABOULET	Sébastien	018/01800494	NDHANT (0311)	
TEILLIER	Arnaud	018/01808085	BLANCAFORT (0310)	
TEILLIER	Sandrine	018/01813342	BLANCAFORT (0310)	
VETOIS	Flavien	018/01813135	BLANCAFORT (0310)	

Demande validée par :	Gilles Verhauven
Président du Comité Départemental :	VERHAUVEN Gilles
Date :	27-juin-25
Tampon et signature :	

Demande validée par :	
Président du Comité Régional :	
Date :	
Tampon et signature :	



# FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

Agrée par le ministère de la jeunesse et des sports



## COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

### ANNEXE 4



#### DEMANDES D'ATTRIBUTION DES MEDAILLES 2025 MEDAILLE DE BRONZE

Toutes les demandes de récompenses sont à retourner avant le **15 juillet 2025** au siège de la fédération.

Au-delà de cette date, les demandes ne seront pas prises en compte et retournées au demandeur.

Pour plus de renseignements, contacter le siège de la Fédération au 04.91.14.05.80 ou par mail : [ffpjpc.siege@petanque.fr](mailto:ffpjpc.siege@petanque.fr)

L'adresse de livraison est toujours l'adresse du comité régional d'appartenance.

Comité Départemental  
du CHER (18)

Mail : [cd18@petanque.fr](mailto:cd18@petanque.fr)

Téléphone : 06 76 79 12 13

Le comité certifie que tous les licenciés de cette liste sont bénéficiaires du diplôme d'honneur depuis au moins 3 ans et également que sur GESUCO les récompenses et parcours de dirigeant sont à jour

Comité Régional :

Mail : 0

Téléphone : 0

NOM	PRENOM	N° de LICENCE	Certifie que pour la médaille de BRONZE :	Année	Club du licencié	COMMENTAIRES
BARRIERE	Serge	018/01808842	est dirigeant depuis 10 ans au sein du club/secteur	2025	BEFFES	
BIZI	Dominique	018/01800194	est dirigeant depuis 10 ans au sein du club/secteur	2025	ST DOULCHARD	
HADJERES	Hamed	018/01811092	est dirigeant depuis 10 ans au sein du club/secteur	2025	ST GERMAIN	
HAMAIN	Katia	018/01813281	est dirigeant depuis 10 ans au sein du club/secteur	2025	CERBOIS	
HAMAIN	Michel	018/01811102	est dirigeant depuis 10 ans au sein du club/secteur	2025	CERBOIS	
HERNANDEZ	Manuela	018/01809025	est dirigeant depuis 10 ans au sein du club/secteur	2025	SANCOINS	
KUZMINSKI	Corine	018/01802020	est dirigeant depuis 10 ans au sein du club/secteur	2025	CHATEAUNEUF	
POLLET	Francis	018/01808064	est dirigeant depuis 10 ans au sein du club/secteur	2025	VALLENAY	
ROBLIN	Nicole	018/04500696	est dirigeant depuis 10 ans au sein du club/secteur	2025	ARGENT	
VIOT	Claudine	018/01807048	est dirigeant depuis 10 ans au sein du club/secteur	2025	CLEMONT	

Demande validée par :	Gilles Verhauven
Président du Comité Départemental :	VERHAUVEN Gilles
Date :	27-juin-25
Tampon et signature :	



Demande validée par :	
Président du Comité Régional :	
Date :	
Tampon et signature :	



# FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

Agrée par le ministère de la jeunesse et des sports



## COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

### ANNEXE 5



#### DEMANDES D'ATTRIBUTION DES MEDAILLES 2025 MEDAILLE D'ARGENT

Toutes les demandes de récompenses sont à retourner avant le **15 juillet 2025** au siège de la fédération.

Au-delà de cette date, les demandes ne seront pas prises en compte et retournées au demandeur.

Pour plus de renseignements, contacter le siège de la Fédération au 04.91.14.05.80 ou par mail : [ffppj.siege@petanque.fr](mailto:ffppj.siege@petanque.fr)

**L'adresse de livraison est toujours l'adresse du comité régional d'appartenance.**

Comité Départemental :

du CHER (18)

Mail : [cd18@petanque.fr](mailto:cd18@petanque.fr)

Téléphone : 06 76 79 12 13

Comité Régional :

Mail : 0

Téléphone : 0

Le comité certifie que tous les licenciés de cette liste sont bénéficiaires de la médaille de BRONZE depuis au moins 5 ans et également que sur GESLICO les récompenses et parcours de dirigeant sont à jour

NOM	PRENOM	N° de LICENCE	Certifie que pour la médaille d'ARGENT :	Année	Club du licencié	COMMENTAIRES
BELIN	BELIN	018/01807844	est dirigeant depuis 10 ans au sein du club/secteur	2025	LA CHAPELLE ST URSIN	
BERGER	Michel	018/01813194	est dirigeant depuis 10 ans au sein du club/secteur	2025	TORTERON	
BOUDET	Christophe	018/01802348	est dirigeant depuis 10 ans au sein du club/secteur	2025	ALLIOUS	
KUZMINSKI	Jean-Marc	018/01802021	est dirigeant depuis 10 ans au sein du club/secteur	2025	CHATEAUNEUF	
MOULON	Nicole	018/01811708	est dirigeant depuis 10 ans au sein du club/secteur	2025	MILLANT	
SIMON	Sébastien	018/01800540	est dirigeant depuis 10 ans au sein du club/secteur	2025	PIGNY	

Demande validée par :	Gilles Verhauven
Président du Comité Départemental :	VERHAUVEN Gilles
Date :	27-juin-25
Tampon et signature :	

Demande validée par :	
Président du Comité Départemental :	
Date :	
Tampon et signature :	

#### DEMANDES D'ATTRIBUTION DES MEDAILLES 2025 MEDAILLE D'OR

Toutes les demandes de récompenses sont à retourner avant le **15 juillet 2025** au siège de la fédération.

Au-delà de cette date, les demandes ne seront pas prises en compte et retournées au demandeur.

Pour plus de renseignements, contacter le siège de la Fédération au 04.91.14.05.80 ou par mail : [ffppj.siege@petanque.fr](mailto:ffppj.siege@petanque.fr)

**L'adresse de livraison est toujours l'adresse du comité régional d'appartenance.**

Comité Départemental :

Mail : [cd18@petanque.fr](mailto:cd18@petanque.fr)

Téléphone : 06 76 79 12 13

Comité Régional :

Mail : 0

Téléphone : 0

Le comité certifie que tous les licenciés de cette liste sont bénéficiaires de la médaille d'ARGENT depuis au moins 5 ans et également que sur GESLICO les récompenses et parcours de dirigeant sont à jour

NOM	PRENOM	N° de LICENCE	Certifie que pour la médaille d'OR :	Activité actuelle	Année	Club du licencié	COMMENTAIRES
CHAPUT	Dominique	018/01802060	cette personne a poursuivi ses activités de dirigeant depuis l'obtention de la médaille d'ARGENT	Président	2025	CHAROST	
PANNETIER	Claude-Marie	018/01802723	cette personne a poursuivi ses activités de dirigeant depuis l'obtention de la médaille d'ARGENT	secrétaire	2025	ORVAL	

Demande validée par :	Gilles Verhauven
Président du Comité Départemental :	VERHAUVEN Gilles
Date :	27/06/2025
Tampon et signature :	

Demande validée par :	
Président du Comité Départemental :	
Date :	
Tampon et signature :	